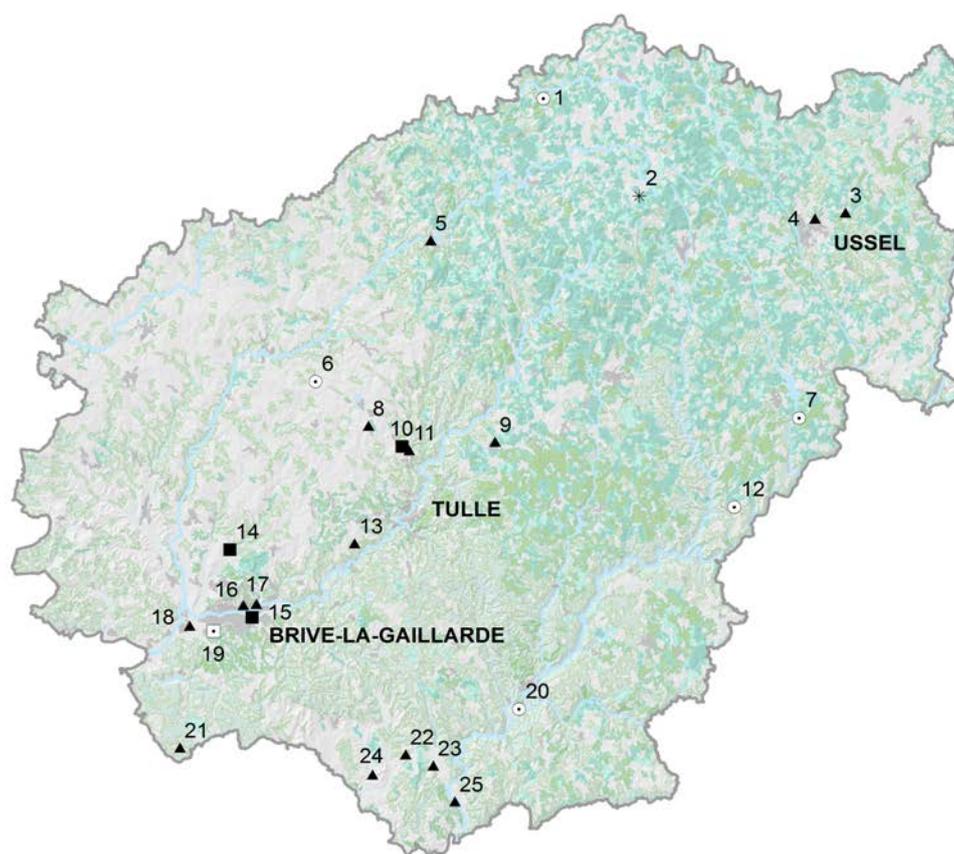


# NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	1	6
---	---	---	---



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses  
études documentaires
- \* P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
122273	BRIVE-LA-GAILLARDE	31 rue Massénat et rue Blaise Raynal	OLLIVIER Julien	EP	FP	17	164
123610	BRIVE-LA-GAILLARDE	Rue Champollion	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	16	163
123552	BRIVE-LA-GAILLARDE	Grotte Bouyssonie	PESESSE Damien	CNRS	FPr	19	162
123595	CHAMEYRAT	Lotissement communal Le Bourg	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	13	166
123544	CUREMONTE	Eglise Saint-Hilaire-La-Combe	PALOUMBAS Dimitri	BEN	SD	24	166
123626	DONZENAC	Rond	LOUBIGNAC Fabien	EP	SU	14	167
123513	ESTIVALS	Eglise Saint-Barthélémy	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	21	169
123478	MALEMORT-SUR-CORRÈZE	La Ménette	BARDOT Xavier	INRAP	OPD	15	170
123615	NAVES	Peuch Redon	NIVEZ Erwan	BEN	SD	11	170
123582	NAVES	Tintignac	MANIQUET Christophe	INRAP	MH	10	172
123553	NONARDS	Chauffour ZA	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	23	172
123574	PUY D'ARNAC	La Cafouillère	PALOUMBAS Dimitri	BEN	SD	22	173
123584	SAINT-FRÉJOUX	La Grange	GESTREAU Raphaël	MCC	SD	3	174
123547	SAINT-PRIEST-DE-GIMEL	La Montane Sud Phase 2	LICHON Anne-Aimée	INRAP	OPD	9	176
123557	TARNAC	Eglise	DURIER Manon	EP	DOC	1	176
123537	TREIGNAC	Eglise	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	5	177
123511	USSEL	Déviation nord-est section est de la RD 1089	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	4	178

BRIVE-LA-GAILLARDE  
Grotte Bouyssonie

En 2016 s'est achevé le second programme triennal de fouille à la Grotte Bouyssonie. La fouille s'est concentrée sur deux secteurs : l'aplomb du porche actuel (carrés L11 et L12), à la base de la séquence tardiglaciaire et la coupe frontale à l'entrée du gisement (bandes 17, 18 et 19), comprenant la partie ancienne de la séquence.

En L12, sous l'ensemble du Magdalénien Moyen Ancien, la nappe du Magdalénien inférieur identifiée par M. Langlais en 2015 a été entièrement fouillée. Sous cette nappe, de rares indices de Solutréen ont été reconnus par C. Renard. Deux pointes à cran s'ajoutent à celle trouvée lors du diagnostic de l'Inrap effectué en 2006. Lors de cette première intervention, le substrat avait été identifié sous cet ensemble. Précisons qu'il se situait à la limite possible de l'intervention archéologique compte tenu des délais accordés pour réaliser l'opération et de la nature instable de la couverture sableuse qui coiffait le gisement. La compréhension initiale du remplissage supposait donc que les deux séquences ne se raccorderaient pas. Pourtant, des sondages au pénétromètre réalisés par A. Lenoble en 2011 laissaient présager une poursuite du remplissage sous le niveau de blocs identifié comme le substrat. Ce niveau de blocs a pu être dégagé. Il surmonte un paléosol comprenant un ensemble rapporté à la fin du Gravettien par L. Klaric. L'attribution de cette nappe entre un Protomagdalénien et un Gravettien récent devra être définie. Le Gravettien récent n'est représenté que timidement dans la séquence frontale au sommet de la Nappe 4 / Nappe 3. La découverte de cet ensemble permet donc de penser que les ensembles du Gravettien ne sont pas limités à la partie frontale du site, mais se poursuivent au moins sur 5 mètres de plus en direction de la cavité. Ces ensembles pourraient donc être conservés sur une cinquantaine de mètres carrés.

Le carré L11 a également été ouvert afin de compléter la série du Magdalénien Moyen ancien qui correspond au mobilier reconnu par l'Inrap en 2006. Ce mobilier est en cours d'analyse pétrographique par V. Delvigne et tracéologique par J. Jacquier. Un important cortège anthracologique est également représenté, étudié par J. Chrzavzez. L'ouverture de ce carré a pour objectif à terme d'élargir la zone de fouille comprenant la nappe du Magdalénien inférieur.

Dans la partie frontale, la fouille de la nappe 4 a été poursuivie en H17 et I17. Ces deux carrés ont livré plusieurs centaines de restes fauniques. D'après C. Beauval, ils se caractérisent par leur taille infracentimétrique et par le fait qu'ils soient tous brûlés ou carbonisés. Un radio-ulna de Renne a tout de même pu être identifié. Alors que les ossements n'ont été rencontrés de cette manière dans aucun autre secteur du gisement, les raisons de leur conservation dans une zone si localisée nous échappent encore. Ils se situent dans la Nappe 4, au-dessus du Cryosol 3, dans une nappe rapportée principalement au Gravettien moyen.

La bande 18 a livré (sous la nappe 5 comprenant des éléments aurignaciens et gravettiens associés) un nouvel horizon, la nappe 6, comprise dans le Paléosol 3. Les projections réalisées par Z. Thomas indiquent une distinction assez nette entre la Nappe 6 et les nappes sus-jacentes. Dans cette nappe, les pointes de Font-Yves qui avaient été reconnues lors du diagnostic de l'Inrap en 2006 et qui ont motivé le début des fouilles en 2008, ont enfin été identifiées. Elles sont comprises dans une très importante nappe de vestiges comprenant des éléments de l'Aurignacien récent. La nature de l'association entre ces pointes et les éléments plus classiquement rapportés à l'Aurignacien sont en cours d'évaluation. Pour l'heure, les modalités rencontrées ne sont pas sans évoquer la couche 6 de l'Abri Pataud. Cette nappe comprend

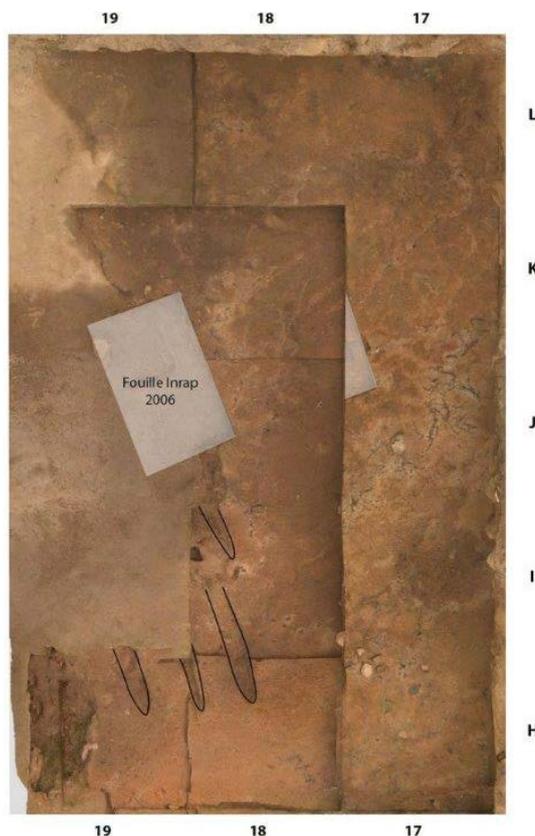
également une très grande quantité d'oxydes de fer, en cours d'analyse par L. Dayet.

Dans ce secteur, les traces du godet du bulldozer ayant entamé la destruction du gisement en 2005 ont été reconnues. Plusieurs mètres cubes de niveaux archéologiques rapportés à l'Aurignacien et au Gravettien ont donc été détruits.

Tous les objectifs prévus pour ce second programme triennal ont donc été atteints. Un troisième programme triennal sera donc nécessaire pour définir la base de la séquence frontale, la base de la séquence située à l'aplomb du porche actuel et fouiller la nappe du Magdalénien inférieur.

Pesesse Damien,  
Beauval Cédric, Chrzavzez Julia, Dayet Laure,  
Delvigne Vincent, Klaric Laurent, Langlais Mathieu,  
Lenoble Arnaud, Lesvignes Emilie, Thomas Zoé

Figure 1 : Grotte Bouyssonie, Vue zénithale de la zone de fouille. Bande 17 : cryosol 3 / Nappe 4 ; Bande 18 : Nappe 6 ; Carrés H18, H19, I18 : traces du godet ayant détruit le gisement en 2005 ; Bases des zones de fouille lors du diagnostic de l'Inrap en 2006. Cliché Emilie Lesvignes.



## BRIVE-LA-GAILLARDE Rue Champollion

C'est à la faveur d'un projet de lotissement qu'une opération archéologique a été réalisée rue Champollion, quartier Bel Air, sur la commune de Brive-la-Gaillarde en Corrèze. Réalisé du 3 au 7 octobre 2016, le diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'Archéologie du Limousin sur une superficie de 31 823 m<sup>2</sup> sur les parcelles HC112 – 113. Le terrain concerné par le projet se trouve au nord de la commune, à sa bordure nord nord-ouest, en limite est de la commune limitrophe, Malemort-sur-Corrèze, à une altitude moyenne de 150 m sur les coteaux nord.

L'emprise diagnostiquée a permis de réaliser 42 tranchées continues soit 1 870 m<sup>2</sup> sondés, ce qui a permis d'atteindre les objectifs prescrits avec une reconnaissance de la surface accessible de l'emprise de 6,83 %.

Le projet s'inscrit dans un contexte de versants nord de la vallée de la Corrèze au sein des formations

permo-triasique du bassin de Brive, notamment avec le plateau de La Pigeonnie, connu pour ses anciennes occupations datées du Moustérien. De nombreux autres sites de plein air viennent compléter les données pour cette période. La proximité de ces indices a motivé d'autant plus les services de l'État dans la prescription du dossier. Des vestiges antiques situés au nord nord-est de Brive viennent confirmer le rôle essentiel de la vallée au fil du temps lors de l'implantation des différentes occupations humaines.

Hormis la découverte de quelques fossés parcellaires et des drains modernes ou contemporains, les sondages effectués sur l'emprise n'ont dévoilé aucun témoignage archéologique préservé.

Defaye Sophie

## BRIVE-LA-GAILLARDE Rue du Perron, rue Blaise Raynal et rue Massénat

L'îlot délimité par les rues du Docteur Massénat, Blaise Raynal, du Perron et Verlhac a fait l'objet d'une fouille archéologique préventive sur une surface d'environ 900 m<sup>2</sup> (parcelles BM 30 et 31 du cadastre). Cette opération, qui fait suite à un diagnostic réalisé en 2004 sous la direction de J. Roger (Inrap), a été prescrite dans le cadre de la construction de logements et de locaux à vocation commerciale, avec parking semi-enterré. L'emprise concernée par les travaux est située à moins de 100 m de l'église Saint-Martin et jouxte la Maison Majonnade, construite en 1822-1823 et conservée dans le cadre du projet d'aménagement.

Cette opération offrait la possibilité d'étudier la question du développement urbain de Brive. En effet, elle a porté sur un secteur situé en partie sud du Puy Saint-Pierre, l'une des deux éminences qui, avec le Puy Saint-Martin, dominant la vallée de la Corrèze et ses terrains marécageux. C'est dans ce secteur que toutes les découvertes archéologiques datant du Haut-Empire ont été répertoriées, mais malgré la présence avérée de plusieurs ateliers artisanaux, principalement orientés vers la production de terre cuite (poterie, coroplastie), le statut du site demeure encore mal connu. L'emprise étudiée est par ailleurs localisée entre les deux enceintes successives de la ville médiévale (XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.), dont le développement concentrique autour de la basilique Saint-Martin a progressivement englobé ce quartier oriental de Brive.

La première phase d'occupation repérée sur le site remonte aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les vestiges ont été localisés en partie sud-est de l'emprise de fouille et se limitent à une quarantaine de mètres carrés. Ce secteur a en effet été largement détruit par la construction de caves aux époques moderne et contemporaine. Il s'agit d'une série de fosses creusées dans le terrain naturel (alluvions quaternaires) et dont le comblement, généralement conservé sur une faible épaisseur, n'a pas livré d'éléments caractéristiques permettant de

préciser leur fonction initiale. Quelques fonds de trous de poteau ont également été découverts, mais ils ne dessinent aucun plan lisible. Suite au comblement de ces différentes excavations, un bâtiment est édifié sur des fondations en galets. Il forme un espace de 4 m de large du nord au sud pour au moins 5,25 m de long, mais aucun niveau d'occupation ne lui est associé. Sa chronologie demeure donc difficile à établir.

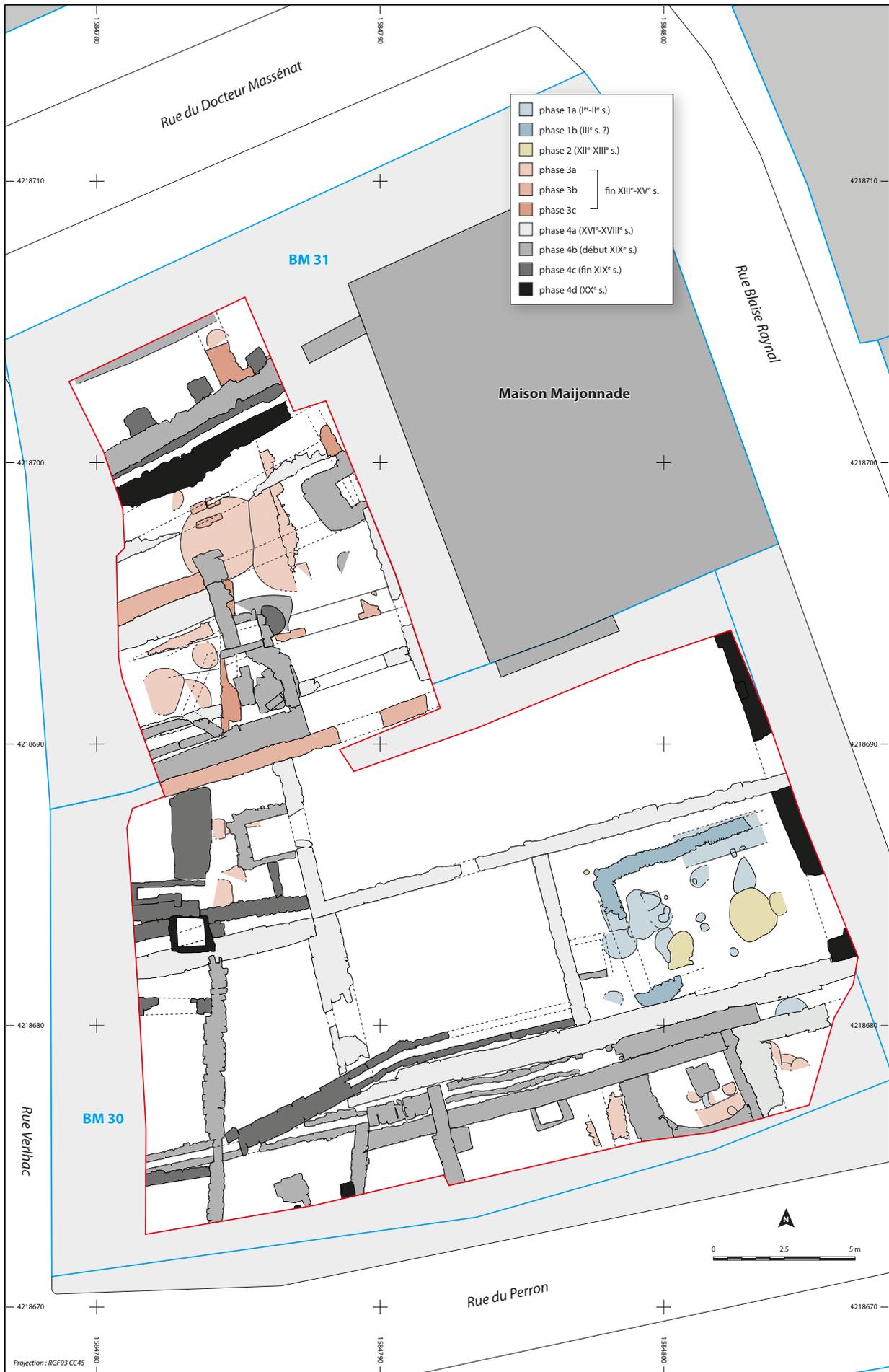
La deuxième phase date des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. et concerne le même secteur de l'emprise de fouille. En l'attente des résultats des analyses radiocarbones, cette chronologie repose essentiellement sur l'étude du mobilier céramique découvert dans les niveaux associés à cette phase. Ils sont là encore peu nombreux et se résument à trois fosses, dont une contient des déchets d'activité métallurgique (battitures, culot de forge), et à une couche de galets recouvrant le bâtiment antique.

L'occupation se densifie à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> s. (phase 3 : fin XIII<sup>e</sup> s.-XV<sup>e</sup> s.). Durant cette période, les premières constructions apparaissent et un parcellaire en lanière se met en place, selon une orientation est-ouest. La fouille a permis, à travers l'étude de la chronologie relative des constructions, de mettre en évidence la structuration progressive de l'îlot. En revanche, elle n'a pas révélé un grand nombre de sols ou de couches en place, ce qui grève toute forme d'analyse fonctionnelle des différents espaces mis au jour.

L'organisation héritée du Moyen Âge est profondément modifiée en partie nord de l'îlot avec la construction de la Maison Majonnade dans les années 1820 puis, entre 1886 et 1903, par le prolongement de la rue du Docteur Massénat entre l'ancien couvent des Clarisses et l'actuelle place Charles-de-Gaulle.

Ollivier Julien





## CHAMEYRAT Le Bourg

L'opération archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement communal sur la commune de Chameyrat en Corrèze, au lieu-dit *le Bourg*. Une prescription émise par le service régional de l'archéologie a déclenché un diagnostic archéologique sur une superficie totale de 11 010 m<sup>2</sup> sur les parcelles AO52 et 376p. Ce dernier a atteint les objectifs prescrits en permettant la reconnaissance de 5,84 % de la superficie accessible de l'emprise. Cette opération a été menée par l'Inrap entre le 26 et 28 septembre 2016.

Le projet se situe à l'ouest du bourg actuel à une altitude moyenne de 352 m. Le contexte historique laissait présager un fort potentiel archéologique dans ce secteur, où l'implantation humaine semble attestée depuis le Moyen Âge.

Les dix sondages mécaniques n'ont pas permis la découverte de vestiges archéologiques.

Defaye Sophie

Moyen Âge

## CUREMONTE La Combe, église Saint-Hilaire

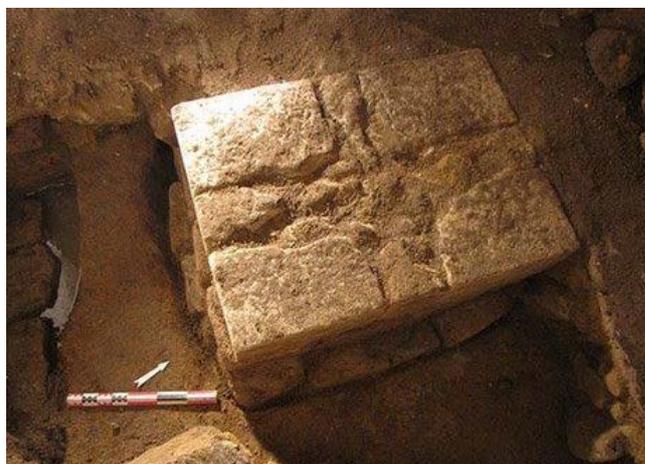
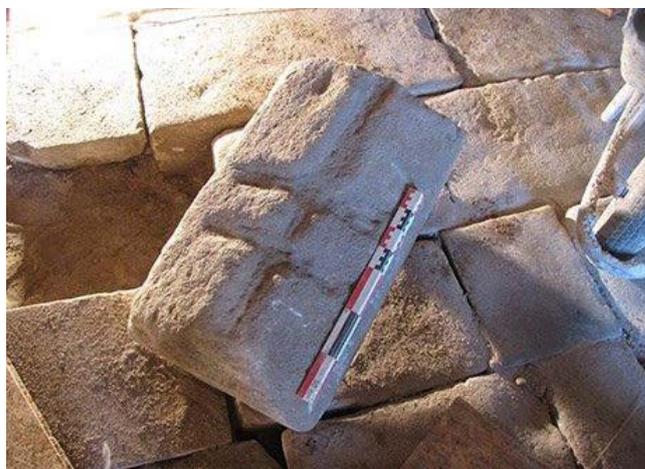
Classée Monument Historique en 1970, l'église Saint-Hilaire à La Combe, dans la commune de Curemonte, fait l'objet depuis plusieurs années de travaux de restauration sous la maîtrise d'œuvre de Stéfan Manculescu (ACMH). En 2010, la société Hadès était intervenue une première fois sur le site, à l'occasion d'une fouille préventive destinée à faire le point sur les différentes phases de construction et de démolition de l'édifice (opération dirigée par Ugo Cafiero). En janvier 2016, le Service régional de l'Archéologie, en concertation avec le service des Monuments Historiques, a de nouveau prescrit une opération archéologique sur l'église, sous la forme de sondages. Cette prescription a été motivée par plusieurs découvertes fortuites et inédites, faites par les maçons de l'entreprise Socoba.

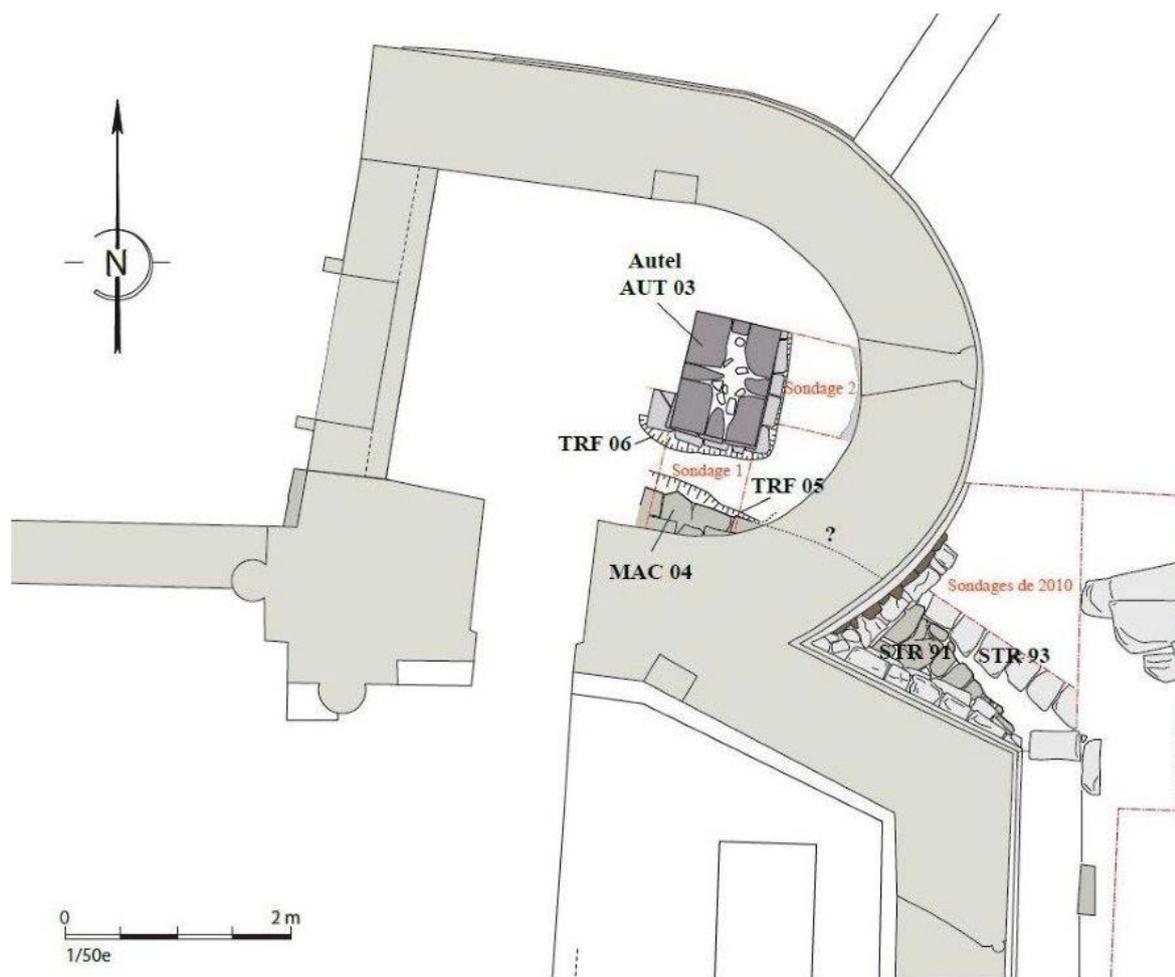
Certes limitées, les informations recueillies lors de cette campagne justifient pleinement, à posteriori, l'ouverture des sondages. Celle-ci a utilement complété les précédentes interventions. On mettra en avant la fondation de l'autel maçonné découverte dans la chapelle nord (fig. 1 et 2). Cet autel se distingue par la qualité de sa construction, et par son ancienneté supposée (époque romane ?). Il faut dire que les autels médiévaux sont finalement peu représentés dans le corpus des découvertes archéologiques, peut-être en raison du fait qu'ils n'ont généralement pas été enfouis. Dans une moindre mesure, les autres trouvailles de cette campagne de fouille sont aussi dignes d'intérêt : on pense notamment à la croix patriarcale réutilisée comme élément de dallage dans la nef (fig. 3). Si cette pierre a été découverte en dehors de son contexte stratigraphique initial, elle n'en reste pas moins importante du point de vue de l'étude des monuments funéraires médiévaux et modernes du Limousin. En effet, son décor fait référence à l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

En conclusion, il nous paraît important d'insister sur le fait que cette courte opération prouve, une nouvelle fois, l'intérêt que peuvent représenter les suivis

archéologiques sur les chantiers des monuments historiques en Limousin. On ne manquera pas non plus de souligner le bon fonctionnement de la « chaîne opératoire », celle-ci ayant permis, depuis la découverte des vestiges par les maçons jusqu'à l'intervention des archéologues, d'en savoir un peu plus sur cette intrigante église de cimetière titrée Saint-Hilaire.

Paloumbas-Odile Dimitri





XVIIIe siècle

## DONZENAC Rond

Lors de travaux effectués en 2016 chez un particulier du village de Rond situé à l'ouest du bourg actuel de Donzenac, 18 monnaies datées entre 1711 et 1769 ont été découvertes (16 écus en argent, 1 Louis d'or aux lunettes de Louis XV, 1 pièce de six deniers de Louis XIV, dits « Dardennes »). Celles-ci se trouvaient plus ou moins éparpillées et directement sous une dalle d'ardoise servant de petite marche pour accéder à une ancienne porcherie construite il y a une cinquantaine d'années. Suite à la déclaration de découverte fortuite par le propriétaire au Service régional de l'archéologie, il a été décidé de procéder à une fouille nécessitée par l'urgence absolue.

Un petit sondage a donc été réalisé sur 6 m<sup>2</sup> de manière à saisir le contexte archéologique du lieu de la découverte (**figures 1 et 2**). La fouille a montré qu'un bâtiment d'habitation signalé sur le cadastre napoléonien a été partiellement détruit lors de la construction de la porcherie plus récente. Il est fort probable que les démolitions ont provoqué la dispersion de la plupart des monnaies sur une petite aire de 2 m<sup>2</sup>. De plus, l'ensemble des monnaies était circonscrit à

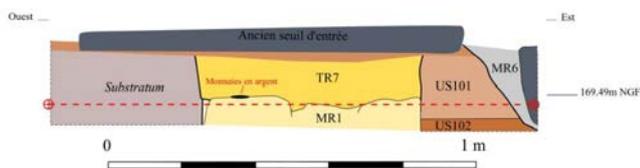
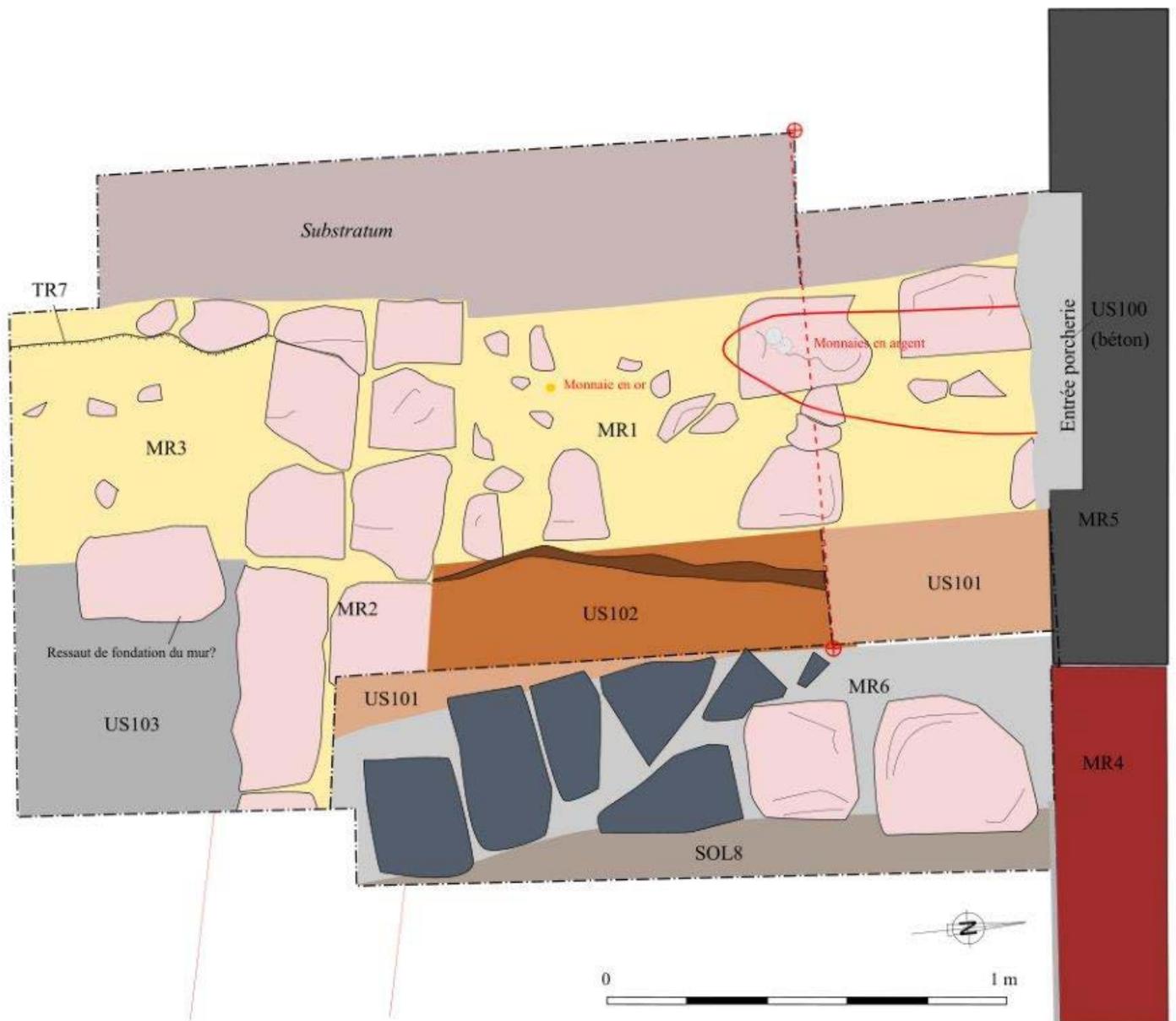
l'emprise d'un mur arasé sur lequel la dalle d'ardoise était posée. On observe que les monnaies en argent et la monnaie en or proviennent très certainement d'un seul et même lot. L'étude minutieuse d'ordre de déposition de certaines monnaies encore en place, des résidus organiques et métalliques sur les 16 écus en argent constituant ce dépôt pourraient témoigner de la présence d'emballages en papier ou cartonnés. Des traces d'alliages cuivreux laisseraient également présager d'un contenant de type poire à poudre ou autres boîtes. Compte-tenu de tous ces éléments, on peut penser qu'une petite cache a été aménagée dans un des murs de cette maison.

L'étude numismatique a été confiée à Dominique Dussot (SRA Nouvelle Aquitaine, site de Limoges). Parmi les résultats les plus significatifs, on apprend que les monnaies les plus anciennes (1726-1730) proviennent d'ateliers localisés dans la partie septentrionale du royaume alors que les plus récentes (1754-1769) sont toutes d'ateliers méridionaux (**fig. 3**). De plus, les monnaies se placent toutes pendant ou immédiatement après les réévaluations de 1720-1726,

signe d'une thésaurisation plus que probable. L'hypothèse de constitution de ce dépôt monétaire pourrait provenir d'échanges commerciaux plus accrus résultants de la politique de modernisation du réseau viaire sur les axes principaux du royaume. L'un d'entre eux (Paris-Toulouse) passe à proximité du village de Rond.

Enfin les recherches menées aux archives départementales de la Corrèze nous apprennent que, sur cette période de constitution du dépôt, la famille Mialier habite la maison dans laquelle ces monnaies ont été trouvées.

Loubignac Fabien



## ESTIVALS

### Église Saint-Barthélémy

Les sondages exécutés dans le cadre du diagnostic archéologique effectué tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église Saint-Barthélémy d'Estivals (fig. 1) se sont avérés majoritairement positifs.

À l'intérieur de l'édifice, sous le sol actuel, la présence de remblais hétérogènes sur près d'1 m de hauteur y témoigne d'interventions et/ou de travaux relativement récents (période contemporaine). Les fondations de l'église apparaissent cependant en bon état et des sépultures en cercueils ne se rencontrent que sous le niveau de remblai cité à la base du sondage.

À l'extérieur, au sud de l'église, malgré l'épisode de la chapelle funéraire aux vestiges encore prégnants dans le sous-sol, peu d'éléments sont venus perturber le fonctionnement du cimetière qui se développe de ce côté durant les périodes médiévale et moderne (l'apparition des sépultures se fait dès 0,25 m de profondeur et représentent 3 niveaux). Les fondations observées de l'édifice montrent diverses reprises liées notamment à l'élévation puis à la disparition de la chapelle entre la fin du <sup>xvii</sup>e s. et le milieu du <sup>xx</sup>e s. Ces fondations sont cependant en bon état. La présence d'eau stagnante dès 0,70 m de profondeur est à noter.

Du côté nord, aucune sépulture indiquant le développement du cimetière n'est à signaler.



En revanche, la présence de vestiges conséquents dans le sous-sol avec un mur parallèle, un seuil et un emmarchement possible, témoigne d'une structure construite potentiellement adossée à l'église (fig. 2). Cela étant déjà rappelé par des marques visibles sur l'élévation, telles que arrachements, traces de toiture, placard encastré, escalier ou portes bouchées (visibles de l'intérieur). Le mobilier céramique relativement homogène qui y a été collecté souligne que l'occupation et/ou l'abandon de cette partie a pu se faire entre le bas

Moyen Âge et le début de l'époque moderne (XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> / XVI<sup>e</sup> siècles). Néanmoins, la destination fonctionnelle de ces structures reste encore à déterminer.

À l'est, au chevet, rien n'est à signaler, si ce n'est les fondations du mur sur lesquelles des reprises apparaissent. Le cimetière ne semble pas s'étendre non plus côté nord-est.

Scuiller Christian

## MALEMORT-SUR-CORREZE

### La Ménéte

Le diagnostic réalisé sur les parcelles contiguës BN 308 et BN 310, à l'emplacement du projet de lotissement de la Ménéte (commune de Malemort-sur-Corrèze), n'aura pas permis de statuer sur la présence ou non d'une occupation humaine ancienne, malgré la présence de deux structures isolées. Compte tenu de la déclivité prononcée du terrain et de la nature hydromorphe des formations sédimentaires de surface, il a été difficile, voire impossible, pour notre équipe de

mener à bien nos investigations à cet endroit du bassin versant de la vallée des Saulières. Il existe néanmoins un bruit de fond présentant essentiellement des fragments de terre cuite architecturale qui demeurent, en l'état, eux-mêmes difficiles à caractériser plus précisément.

Bardot Xavier

Antiquité

## NAVES

### Peuch Redon

L'opération de sondages programmés réalisée sur la parcelle AH 282, lieu-dit du Peuch Redon, commune de Naves, s'intègre dans un travail de doctorat portant sur l'*Étude des sépultures à crémation pour la compréhension des pratiques funéraires dans la cité des Lémovices (Ier-IVe s. de n.è.)*, menée à l'université de Bourgogne-Franche-Comté. Elle fait suite à deux diagnostics archéologiques dirigés par Ch. Maniquet, en 2002 et 2007, sur neuf parcelles attenantes localisées au Peuch Redon. Ces opérations avaient permis d'identifier une voie, aménagée en cavée, issue du Peuch Redon et descendant probablement vers l'actuel rond-point de la Combotte, ainsi qu'un petit espace funéraire, installé sur un niveau de galets aménagés, en lien probable avec la voie. L'ensemble est localisé à environ 600 m au sud-est du sanctuaire protohistorique et antique de Tintignac.

Les sondages entrepris en 2016 avaient pour but de mieux caractériser l'espace funéraire et sa relation avec la voie. Huit tranchées ont été ouvertes, d'une longueur qui oscille entre 2,3 et 51 m. Le sol naturel apparaît ponctuellement à une profondeur qui varie entre une vingtaine de centimètres et 1,3 m. Il semble

suivre le pendage actuel de la parcelle, vers le sud et le sud-est.

Les sondages ont permis d'identifier un large creusement, dans la partie nord-ouest de la parcelle, interprété comme le prolongement de la cavée découverte dans les parcelles diagnostiquées en 2002 et 2007. Ces différents éléments confirment le tracé de la voie qui descend du Peuch Redon selon un axe nord-sud, puis qui, en sortie de cavée, prend la forme d'une bande de galets aménagés, d'au moins 17 m de large et se dirige vers le sud-est.

Sept sépultures secondaires à crémation en vase cinéraire ont été mises au jour, ainsi que plusieurs fosses à résidus de bûcher et une zone d'épandage de mobilier issu d'une ou de plusieurs crémations. L'espace funéraire est constitué de trois zones distinctes, mais dont les périodes d'occupation pourraient être sensiblement contemporaines. La première, au sud-ouest, regroupe trois sépultures et une fosse à résidus. Ces structures doivent être associées à celles découvertes lors du diagnostic de 2002. L'ensemble est installé sur le niveau de galets qui sert de bande de roulement à la voie. Elle n'est alors plus utilisée et



*Naves - Peuch Redon*

déjà en partie recouverte par les colluvions. Un enclos fossoyé pourrait entourer cette zone funéraire, mais son existence reste à démontrer. La deuxième, au nord-est, comprend plusieurs sépultures et fosses à résidus aménagées autour d'une zone d'épandage de mobilier, pour partie, brûlé et associé à des charbons de bois. L'ensemble prend place dans une couche de limons bruns légèrement charbonneux, qui pourrait correspondre au comblement d'une grande fosse dont l'emploi n'a pas été déterminé. Enfin, un vase cinéraire isolé a été découvert au nord-ouest de la deuxième zone funéraire. Il est tout à fait envisageable que d'autres groupements à caractère funéraire soient dispersés au sein de la parcelle.

Les sépultures secondaires à crémation correspondent toutes à des dépôts en vase cinéraire en céramique. Pour au moins deux d'entre elles, l'utilisation d'un aménagement en matériau périssable rigide autour du contenant peut être démontrée. Une tombe était recouverte par une tuile et une autre par un aménagement en matériau périssable.

Le mobilier céramique mis au jour dans les différentes structures est attribuable à une période allant de la toute fin du IIe s. ap. J.-C. à la première moitié du IIIe s., avec un terminus dans le milieu du IIIe s.

Nivez Erwan



## NAVES Tintignac

Notice non parvenue

Maniquet Christophe (INRAP)

Époque moderne

## NONARDS Chauffour

Le projet d'aménagement de la zone d'activités de Chauffour, à Nonards, (Corrèze), a motivé cette opération de diagnostic archéologique.

L'emprise du projet est localisée au sud du bourg, dans un environnement péri-urbain à dominante rurale, sur une surface de 10 ha. La surface réellement accessible à la réalisation du diagnostic représente 5,9 ha environ, sur lesquels 39 sondages ont représenté une superficie cumulée de 4 423 m<sup>2</sup>, soit 7,50 % de la surface. La plaine alluviale de Nonards, cuvette à fond plat, entaillée par les ruisseaux du Céroux et de la Mémoire, s'ouvre au sud sur la vallée de la Dordogne. Le contexte topographique des terrains prospectés est défini par un paysage en pente douce, se présentant sous la forme d'un terrain enherbé avec un léger pendage vers le sud. Le *substratum* est constitué de dolomies et cargneules surmontés par les dépôts alluvionnaires récents (graves et galets), et des limons à graviers.

Les remplissages alluviaux récents (Fz) se rencontrent principalement le long des ruisseaux du Céroux et de la Mémoire. L'épandage Éocène à Oligocène (argiles à graviers) s'étend de part et d'autre des ruisseaux, au centre de la cuvette. Ces argiles ocre très chargées en limonites évoquent des colluvions de versant. Cette intervention se place dans un secteur encore mal connu du territoire communal, près du centre-bourg, où du matériel lithique d'époque néolithique a été collecté en prospection pédestre. Les objectifs étaient donc de vérifier la présence d'occupations anciennes sur ce secteur.

Les seuls indices positifs du diagnostic archéologique ont été mis au jour dans la partie sud du projet (tranchées 6 à 8 et 10). La structure la plus

significative est un fossé/bief qui traverse une partie de l'emprise, observé en plusieurs endroits et correspondant à un canal d'alimentation en eau de la période moderne (XVIII<sup>e</sup> siècle) de l'ancien moulin du Suc.

Ce moulin, situé en rive gauche du ruisseau du Céroux et alimenté en eau par le ruisseau de la Mémoire via un canal de dérivation, était destiné à diminuer le débit de crue. Moulin et canal sont représentés sur le cadastre de 1832. Le moulin était encore en activité dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Plus aucun vestige important des techniques industrielles et artisanales liées à l'activité de cet édifice ne subsiste toutefois sur le site (seuil, canaux d'amenée, meules, etc.). Seul le bâtiment, réutilisé au cours du XX<sup>e</sup> siècle pour d'autres fonctions (bâtiment d'habitation et grange), subsiste encore aujourd'hui. L'ouverture d'une fenêtre de fouille a ménagé une vision du profil et du développement du bief sur près de 40 m. Il s'agit d'un canal au creusement régulier large de 3,50 à 4,10 m et profond de 1,20 à 1,30 m, avec un profil général concave, des bords en pente douce, et bordé à l'est par un mur parementé constitué de gros blocs (arasé au nord).

Le canal maintient une linéarité quasi parfaite sur un axe sud-est/nord-est, mais s'élargit à l'approche du moulin (4,10 m au sud et 2,50 m au nord). La profondeur varie selon l'arasement et l'impact des labours. Les autres sondages ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne dans les parcelles étudiées.

Beausoleil Jean-Michel

Les sondages archéologiques réalisés sur l'éperon de la Cafouillère, dans la commune du Puy-d'Arnac, en Corrèze, s'inscrivent dans le cadre d'un projet de recherche sur les *castra* alto-médiévaux du Bas Limousin et du Haut Quercy. Le choix de ce site nous semblait opportun pour trois raisons : le *castrum Asnense* est mentionné au IX<sup>e</sup> siècle ; il porte le nom de l'une des plus importantes vicairies du Limousin ; et il reste peu urbanisé, notamment dans sa partie sud. Avec ces sondages, nous souhaitons aussi donner corps à la toute nouvelle section Archéologie de la Société scientifique historique et archéologique de la Corrèze.

Située à environ 30 km au sud-est de Brive-la-Gaillarde, et à un peu moins de 7 km au nord-ouest de Beaulieu-sur-Dordogne, le Puy-d'Arnac appartient à la longue série des buttes calcaires liasiques du Bassin de Brive, comme Yssandon et Turenne. Son sommet est un vaste plateau (dit « de la Cafouillère ») de 400 m de long et environ 60 m de large, au sein duquel trois ensembles se distinguent assez nettement : au nord, un premier enclos que nous qualifierions d'ecclésial, comprenant un petit groupement de maisons au sud de l'église Saint-Étienne, un puits, et un logis d'origine médiévale appelé « le château » ; plus au sud, un petit replat carré de 50 m de côté environ, délimité dans sa partie inférieure par un mur en petits moellons de calcaire qui pourrait dater de l'époque gallo-romaine ; enfin, sur l'extrémité méridionale de l'éperon, une grande aire non bâtie légèrement inclinée vers le sud. C'est au sein de cette troisième entité qu'ont été réalisés les sondages archéologiques.

Sans nul doute, la découverte d'un mur comportant une excroissance hémicirculaire, au sud-ouest du « *castrum-bas* », constitue le fait majeur de ces sondages (fig. 1). D'un aspect fruste de prime abord, l'ouvrage semble avoir été associé à des pieux en bois qui délimitaient une hypothétique palissade externe. Il n'a malheureusement pas été possible de le dater, en raison de la faible stratification du site, et du peu de mobilier récolté. L'association pierre-bois, et la mise en œuvre peu soignée du mur, ne sont pas sans évoquer certaines enceintes protohistoriques, mais nous resterons très prudents dans nos hypothèses, d'autant que la maçonnerie borde un ancien chemin de procession aménagé au début du XIX<sup>e</sup> siècle (dont nous ne savons pas s'il a repris un itinéraire existant, ou s'il a été aménagé *a novo*...).

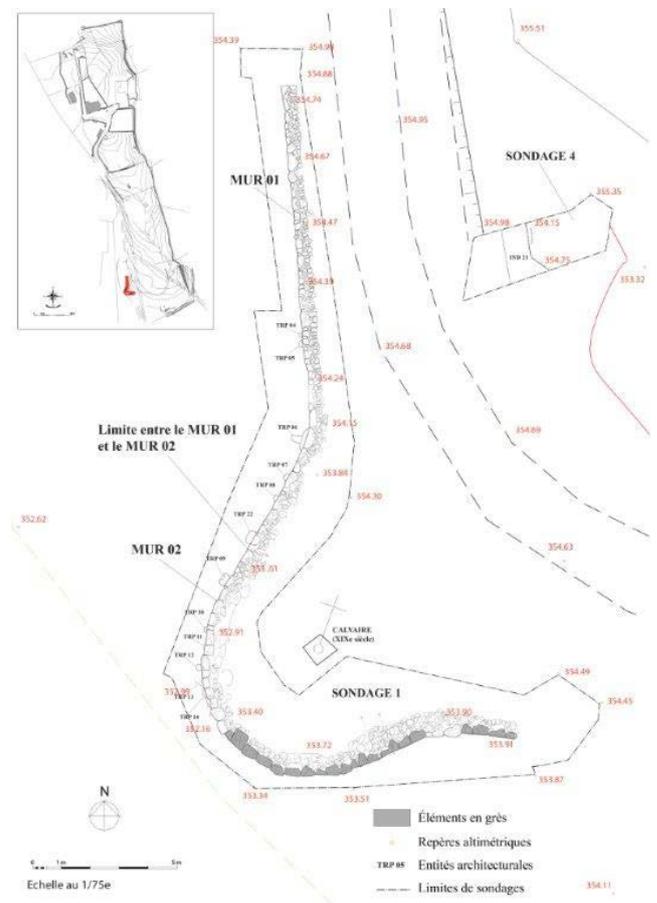


Fig. 1 – Plan des vestiges  
Relevés de SOTEC-PLANS, Laure LEROUX et Dimitri PALOUMBAS-ODILE, D.A.O.  
SOTEC-PLANS et D. PALOUMBAS-ODILE, 2016

À défaut d'offrir des éléments de chronologie fiables, ces sondages apportent la preuve que des vestiges, peut-être anciens, sont bien présents sous le sol du plateau de la Cafouillère. De ce point de vue-là, ils ont confirmé sinon l'occupation du site, du moins la fréquentation de celui-ci. À l'avenir, c'est bien toute l'organisation de la butte du Puy-d'Arnac qu'il conviendrait d'étudier plus en détail. Le lancement d'une campagne de prospection thématique interrégionale sur le thème des fortifications alto-médiévales du Bas Limousin et du Haut Quercy semble être une alternative intéressante pour poursuivre ces recherches, dans l'optique de mettre en perspective la Cafouillère avec des sites présentant des problématiques historiques et archéologiques similaires.

Paloumbas-Odile Dimitri

La campagne de sondages archéologiques qui s'est déroulée du 18 au 29 juillet 2016 sur le site de Saint-Fréjoux au lieu-dit « La Grange » a permis la mise en œuvre d'investigations envisagées à l'issue des deux premières campagnes de fouilles archéologiques initiées sur le site en 2014. Il s'agissait de retrouver l'emplacement où les érudits locaux attestent la découverte, dans le premier tiers du XXe siècle, de décors lapidaires géométriques constituant des parements de murs antiques, qui constituent aujourd'hui la terrasse d'une maison des années 1930 dans le hameau de « La Grange ».

Deux sondages ont été ouverts au sud d'une plate-forme prospectée en 2015, à un endroit où Marius Vazeilles mentionnait, dans une note manuscrite, la découverte de « beaucoup de tuiles et de mortier ». L'un des deux sondages recoupe le bord est de la plate-forme préalablement évoquée ; l'autre, le fond du talweg en contrebas, en direction de l'ouest. Dans ce dernier, un grand fossé a pu être mis au jour. Son comblement présente du mobilier qui pourrait dater de la seconde partie du Ier siècle av. J.-C., d'après l'étude céramique réalisée par V. Serrat, *doctorant à l'université de Clermont-Ferrand*. Un mur de soutènement antique, qui lui est parallèle, a été observé à quelques mètres, en direction de l'ouest. Les niveaux de la « terrasse contrefortée » par le mur de soutènement sont venus sceller ce fossé.

Le second sondage a révélé une partie des substructions d'un grand bâtiment, se développant en direction de l'est, sur un espace tabulaire de grande dimension. Plusieurs pièces et un couloir ont été retrouvés. Un premier état du bâtiment, dont seules quelques bribes de substructions ont pu être retrouvées, pourrait être rapproché du début de notre

ère d'après le matériel céramique retrouvé. Des niveaux de remblais sont venus couvrir ce premier bâtiment après qu'il eut été démantelé. Ces derniers ont la particularité d'avoir livré un abondant mobilier archéologique constitué d'enduits peints et de terre cuite architecturale (*tegulae*, *imbrices*, pilettes de *suspensura*, etc.). Le bâtiment reconstruit au-dessus était visiblement également décoré d'enduits peints (qui sont en cours d'étude par Nicolas Delferrière, *doctorant à l'université de Bourgogne – Franche-Comté*).

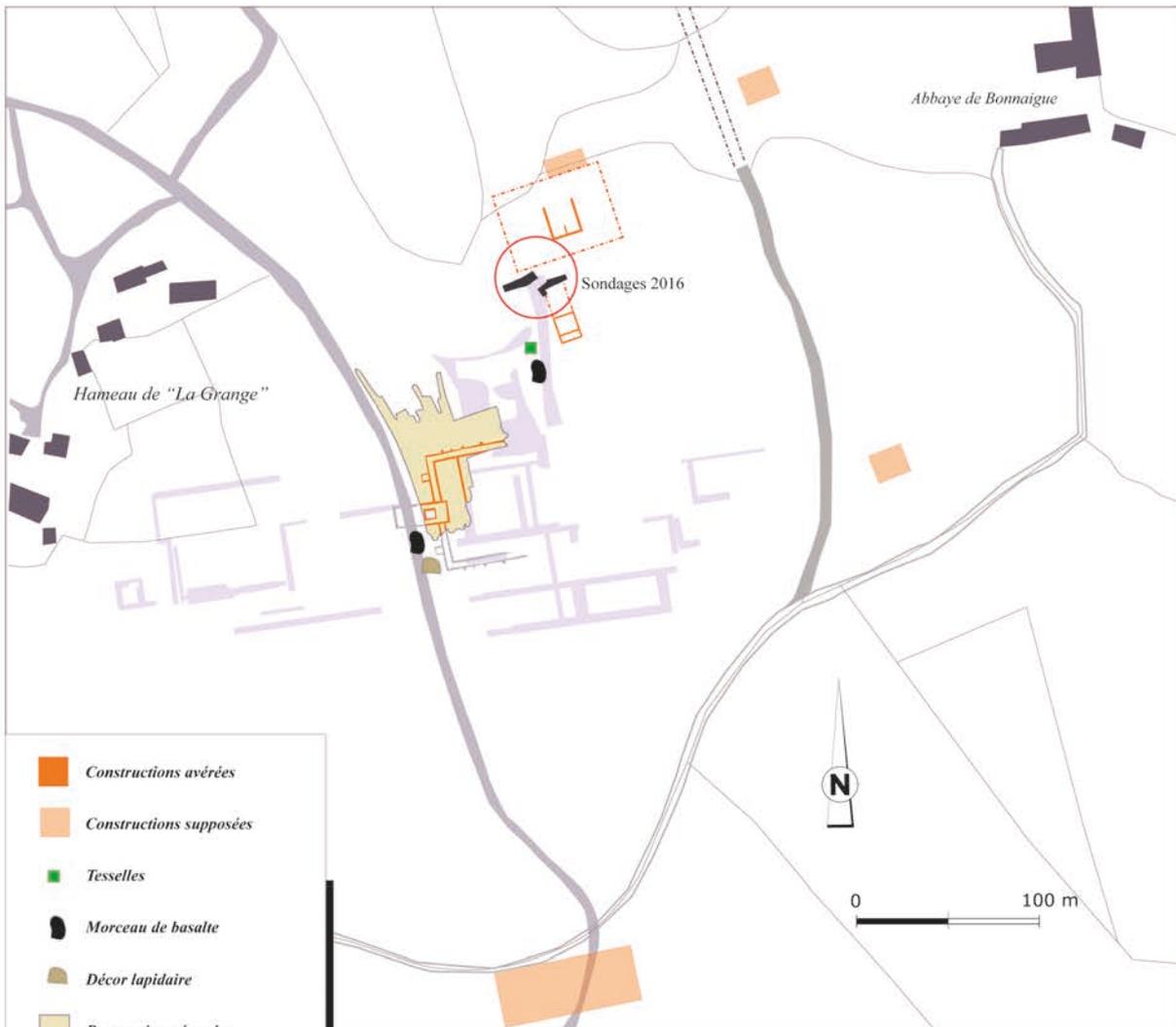
De la céramique et de nombreux fragments de canalisation en plomb ont pu être également retrouvés lors de notre intervention. Bien que l'étude des différents mobiliers collectés soit toujours en cours, notamment la céramique et les enduits peints, il ne fait aujourd'hui aucun doute que nous sommes en présence d'un grand bâtiment à caractère thermal qui pourrait dater, dans le dernier état que nous avons pu fouiller, de la fin du IIe siècle après J.-C.

Si l'on met en perspective les petites opérations d'archéologie qui se sont échelonnées depuis 2014, plusieurs pistes d'interprétation du site sont aujourd'hui possibles. L'idée initiale que nous puissions être en présence d'un grand établissement rural s'estompe peu à peu au bénéfice de l'existence d'un grand sanctuaire, peut-être lié à une agglomération. La similitude de certains décors avec ceux du Mont-Dore (Puy-de-Dôme en région Auvergne-Rhône-Alpes) tend à nous conforter dans cette hypothèse. Une prospection par géo-radar, particulièrement adaptée au sous-sol local, permettrait certainement de lever une partie de ces questionnements.

Gestreau Raphaël

Tranchée 2 - Orthophotographie en cours de fouille



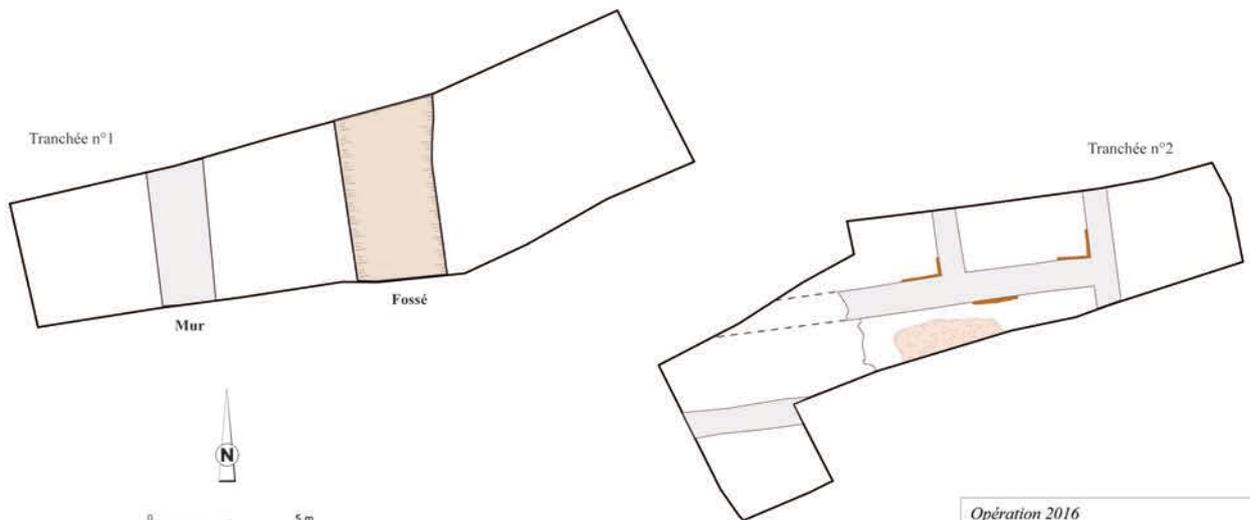


- Légende**
- Constructions avérées
  - Constructions supposées
  - Tesselles
  - Morceau de basalte
  - Décor lapidaire
  - Prospection géoradar
  - Anomalie : photographie aérienne
  - Substruction géoradar/sondages
  - Substruction géoradar supposées

*Saint-Frèjoux*  
 - Constructions reconnues par "géoradar"  
 ; prospection pédestre et sondages archéologiques  
 / localisation des mobiliers archéologiques

**La Grange**  
**SAINT - FREJOUX (19)**  
**2016**

Infographie : R. Gestreau



Opération 2016  
 - Détail des deux tranchées ouvertes

## SAINT-PRIEST-DE-GIMEL

### La Montane sud phase 2, Rioux El Vert

Alors que la mise au jour de cinq entités archéologiques et la présence de plusieurs éléments céramiques recueillis lors de la première phase de diagnostic pouvaient laisser présumer de l'existence d'autres indices, il s'est en fait avéré que la présente campagne n'a livré que de rares vestiges d'occupation ancienne : deux fossés drainants reconnus dans le

secteur n 1 (tranchée n 38), et un fragment de grès partiellement ébauché retrouvé, en surface dans le secteur 2 (tranchées 41 et 43). Aucun élément mobilier, en exceptant bien sûr quelques éléments contemporains, n'a été mis au jour.

Lichon Anne Aimée

Moyen-Âge classique,  
bas Moyen-Âge,

## TARNAC

### Abords de l'église

époque moderne

Classée au titre des Monuments historiques en 1919, l'église de Tarnac bénéficie depuis 2010 d'une importante campagne d'étude et de restauration. Outre la reprise de la toiture et des murs, la sculpture de nouveaux modillons et remplages, la commande de vitraux et la consolidation des cloches, un terrassement a été réalisé au nord et à l'est de l'édifice pour permettre la mise en place d'un nouveau système de drainage. C'est à l'occasion de ces excavations dans des remblais modernes que l'entreprise Socoba a découvert, en novembre 2015, trois pierres tombales médiévales ainsi que trois éléments de maçonnerie (un fragment de gargouille, un fragment de décor avec une frise sculptée de triangles, et une hypothétique base de baie). Convaincu de l'intérêt majeur des monuments funéraires mis au jour, le Service régional de l'archéologie a alors prescrit une étude documentaire pour les analyser.

Le plus ancien est datable des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. (fig. 1). Il s'agit d'une pierre tombale en bâtière, plus haute d'un côté que de l'autre (178x49x46 à 63 cm). Seuls deux des côtés sont décorés : un petit côté, d'une croix grecque prolongée par un départ de hampe et un grand côté par une série d'arcades irrégulières. L'importance de la découverte tient d'abord à l'ancienneté de l'objet. En effet, avant le XIII<sup>e</sup> s. en France, on considère généralement que les saints et les princes sont les seuls à bénéficier d'un monument funéraire. Si l'hypothèse a déjà été démentie par l'exemple du Limousin, ce type de sculpture n'avait été mis en évidence pour l'époque romane que dans des sites monastiques ou canoniaux (Durier M. : *Les monuments funéraires dans le diocèse de Limoges (XIe-XIIIe s.) : échos d'un idéal religieux*, thèse de doctorat, université de Poitiers, 2016, 2 vol.). Or, l'église de Tarnac était exclusivement paroissiale. La pierre tombale en bâtière découverte à Tarnac est donc, à ce jour, la plus ancienne attestée en contexte paroissial.

Les deux autres monuments funéraires mis au jour sont également en granit. Ce sont des plates-tombes attribuables aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. Elles se distinguent par

l'originalité de leur décor. Celui-ci se caractérise d'abord par l'absence d'effigie funéraire, alors que ce type de représentation semble avoir été prédominant à cette époque en France (postulat cependant biaisé par le corpus de référence constitué par les dessins de la célèbre collection Gaignières, et par sa publication partielle qui prend presque exclusivement en compte les effigies funéraires). Ce choix correspond à une constante régionale : les plus anciennes dalles funéraires à effigie ne commencent à apparaître en Limousin qu'à l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> s. et resteront très rares durant les siècles suivants. Par contre, l'ornementation des côtés est plutôt inhabituelle en France. Bien que ce phénomène soit sans doute sous-estimé du fait des nombreux remplois de plates-tombes dans les pavages d'églises, la décoration d'un unique côté semble être sans équivalent. Il s'agit ici d'une frise très simple avec une sinusoïde anguleuse pour l'une et de fleurs de lis espacées pour l'autre. Il est possible que la face principale ait été sculptée – mais que le relief ait été volontairement bûché par la suite – ou qu'elle ait été peinte en rouge – comme certaines enluminures de dalles funéraires le montrent.

Malgré la perte du contexte stratigraphique initial de ces pierres tombales et l'impossibilité de déterminer l'identité ou même le statut social de leurs destinataires, elles constituent d'importants jalons dans la sculpture funéraire. On peut espérer que d'autres découvertes similaires seront faites lors de prochains travaux dans ou près de l'église de Tarnac. Il s'agira sans doute également d'éléments en remploi, sauf peut-être si le cimetière médiéval aperçu dans les sondages archéologiques réalisés en 2012 (Martin *et al.*, *Tarnac, Corrèze. Eglise Saint-Gilles et Saint-Georges*, rapport final d'étude archéologique, Limoges, SRA Limousin, 2012, 3 vol.) refait surface... Quoiqu'il en soit, la connaissance d'autres monuments funéraires médiévaux permettra de mieux comprendre la spécificité du site de Tarnac.

Durier Manon



Fig. 1 : Pierre tombale des XIe-XIIe s. découverte à Tarnac (cl. : M. Durier, Archeodunum SAS, 2016)

Moyen-Âge  
Époque moderne

## TREIGNAC

### Église Notre-Dame des Bancs et place Marc Sangnier

Une opération d'archéologie préventive a été prescrite par les services de l'État en amont d'aménagements à l'intérieur et à l'extérieur de l'église Notre-Dame des Bancs. Cinq sondages ont été ouverts représentant environ 11 % de la surface prescrite : trois à l'intérieur même de l'édifice et deux à l'extérieur. La commune de Treignac, située sur le plateau de Millevaches est riche d'un patrimoine médiéval. De nombreuses recherches ont été initiées, dont deux travaux de Master 2, qui dressent un état des lieux historique assez exhaustif. Les travaux entrepris par la commune sur l'un des quatre lieux de culte de la localité étaient donc une opportunité pour coupler les études

historiques à une étude archéologique ponctuelle et restreinte.

L'église Notre-Dame serait à l'origine une chapelle castrale établie dans la basse-cour du château, appartenant aux Comborn, puis aux Pompadour à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Le château de Treignac serait bâti vers l'an 1000 sur un promontoire rocheux, dans une boucle de la Vézère. C'est alors que naquit la ville murée, dont il ne reste que la porte Chabirande, les remparts étant détruits seulement au début du XIX<sup>e</sup> siècle. De nombreuses maisons des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sont encore présentes dans la ville. L'église s'ouvre au sud-ouest sur la place Sangnier, soumise au diagnostic

également. Son vocable, Notre-Dame des Ban(c)s, pourrait être issu de la présence d'un marché sur cette place ou alors, autre origine peut être plus certaine, il s'agissait de la place d'où l'on criait les nouvelles, les *bans*. L'édifice a fait l'objet de nombreuses reprises au Moyen Âge dont il reste un linteau où la date de 1471 est inscrite. Son plan est carré et intègre une série de quatre piliers supportant une voûte à nervures.

À l'issue de l'opération, certaines hypothèses ont trouvé une réponse, même partielle. C'est le cas par exemple avec la découverte du mur gouttereau nord de la chapelle castrale d'origine ou de celle d'une voie "privilegiée" pour l'accès à l'édifice depuis la haute-cour. D'autres découvertes nous ont conduit à remettre en question la datation de la construction des bas-côtés. Si les textes donnent le XV<sup>e</sup> siècle comme date probable de leur mise en œuvre, les observations faites nous amènent plutôt à suggérer

une datation de leur construction au XVII<sup>e</sup> siècle, date peut-être en rapport avec l'édification du clocher en 1602. Néanmoins, des constructions antérieures sont présentes dans les deux bas-côtés. Il pourrait s'agir des indices de la campagne du XV<sup>e</sup> siècle donnée par les textes. Sous ces constructions, un mur ne semble pas s'intégrer à un plan de l'édifice actuel. Celui-ci n'a pu être ni daté, ni déterminé. Par sa seule présence, il interroge cependant sur le plan d'origine de la chapelle et surtout sur son environnement bâti. Enfin, les seules découvertes de sépultures l'ont été dans l'édifice actuel et sont majoritairement attribuables aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le mobilier associé à deux d'entre elles laisse à penser qu'il s'agissait de personnages remarquables de la communauté paroissiale.

Guillin Sylvain

Antiquité  
Période récente

## USSEL Route de Clermont

Ce diagnostic, réalisé en avril 2016, vient compléter l'étude archéologique du tracé du contournement nord de la ville d'Ussel, en Corrèze. Une opération de terrain a en effet déjà été réalisée en juin 2014, couvrant une superficie de 2,8 ha entre la route de la Courtine à l'ouest et le pont de la Sarsonne à l'est. Aucune donnée archéologique nouvelle n'y avait été mise en évidence.

La section explorée en avril 2016 couvre une superficie de 2,9 ha située entre la rue de Bussiertas à l'ouest et la route de Clermont (Route Départementale 1089) à l'est. L'emprise du projet occupe un espace linéaire d'environ 30 m de large en moyenne, atteignant 60 m de part et d'autre de la voie communale de La Tourette à La Gare.

Même si l'évaluation du potentiel archéologique de cette portion du tracé de la future déviation nord d'Ussel n'a pas permis d'identifier de véritable occupation ancienne sur l'emprise, plusieurs indices ont néanmoins pu être mis au jour. Il s'agit notamment, pour les périodes moderne et contemporaine, d'une carrière de granite à ciel ouvert probablement associée à une fosse d'extraction de tuf, ainsi que d'un chemin, toujours en activité sur une partie de son tracé mais dont l'origine pourrait être plus ancienne. Un réseau de drains empierrés aménagés sur un plateau pourraient être de même époque, mais l'absence de mobilier associé rend leur datation aléatoire.

Enfin, un fragment de tuile plate gallo-romaine et un ensemble de 8 tessons de céramique non tournée ont été mis au jour, en position secondaire pour une partie et dans un contexte isolé pour l'autre.



Ces nouveaux indices viennent alimenter les connaissances archéologiques répertoriées dans la ville d'Ussel et ses alentours, notamment, la découverte, en 2010, lors du diagnostic de la Zone d'Activité de la Petite Borde, à moins de 500 m au sud, d'un ensemble de structures fossoyées médiévales et d'un chemin creux qui lui serait contemporain. Le chemin sondé en 2016, dont une partie est encore utilisée de nos jours, pourrait appartenir au même itinéraire et, par conséquent, avoir des origines remontant au moins au Moyen Âge.

Jamois Marie-Hélène



NOUVELLE-AQUITAINE  
CORRÈZE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 6

N°Nat.					N°	P.
123629	BRIVE-LA-GAILLARDE, SAINT-PANTALÉON DE LARCHE, Aéroport Brive-Mareuil Ph 3	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	18	181
123360	CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR, SEILHAC, VIGEOIS	DRUELLE Patrick	BEN	PRD	6	181
123556	LATRONCHE, SOURSAC	JOURDE Rémi	BEN	PRD	12	182
123602	MONCEAUX-SUR-DORDOGNE, ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, Le Puy-du-tour	LOUBIGNAC Fabien	EP	PRT	20	183
123569	NEUVIC, SERANDON, ROCHE-LE-PEYROUX	DOUNIES François	BEN	PRD	7	186
123566	UZERCHE, ESPARTIGNAC, SAINT-JAL, SEILHAC, Le Puy des Fourches	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	8	187

## BRIVE-LA-GAILLARDE / SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

### Ancien aérodrome de Brive-Laroche, phase 3

L'opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de zone d'aménagement concerté sur l'emplacement de l'ancien aérodrome Brive Laroche situé sur les communes de Brive-la-Gaillarde et Saint-Pantaléon-de-Larche en Corrèze. Du 16 mars au 7 mai 2015, suite au projet d'aménagement de cette « ZAC » par la « Société Territoire 19 », une opération de diagnostic « phase 2 » a été menée sur l'ancien aérodrome Brive Laroche afin d'évaluer le potentiel archéologique des parcelles concernées sur une surface de 895 551 m<sup>2</sup> : seuls 274 017 m<sup>2</sup> ont pu être sondés suite aux différentes contraintes rencontrées. Une phase 3 avait été actée suite à l'arrêt involontaire de la phase 2 afin d'achever le diagnostic sur les parcelles non sondées.

En 2016, une convention a donc été établie entre le nouveau propriétaire, « la Société Publique Locale de Brive » et son Agglomération, et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. La « phase 3 » s'est déroulée du 14 novembre au 9 décembre 2016. 83 tranchées ont été réalisées au cours de cette opération sur une surface de 283 873 m<sup>2</sup> prescrits : seuls 107 891 m<sup>2</sup> ont pu être sondés.

La phase 2 avait permis la découverte d'un gisement paléolithique moyen, avec des industries

essentiellement sur quartz, ainsi qu'une petite occupation rurale du bas Moyen Âge. En 2016, une petite occupation moustérienne complète les données archéologiques de ces terrasses alluviales. En plus des vestiges lithiques repérés, la présence remarquable de plusieurs blocs de gneiss disposés en arc de cercle semblent participer à une possible structuration de l'espace dont la disposition ne semble pas être naturelle. La rareté de ce type de structure construite, encore préservée, dans un gisement de plein air du Paléolithique moyen dans le sud-ouest de la France, incite toutefois à être prudent quant à l'interprétation de cette découverte.

Ces gisements de plein air repérés dans le cadre de ce projet sont des données essentielles pour la compréhension des modes d'occupation d'un territoire. Ils complètent la trop rare documentation régionale concernant les sites de plein air préservés en stratigraphie et peu remaniés pour comprendre l'intérêt que revêtent ces découvertes et les perspectives qu'elles offrent pour la compréhension des ensembles paléolithiques du bassin de Brive et sa mise en perspective avec d'autres sites régionaux.

Defaye Sophie

## CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR, SEILHAC ET VIGEOIS

### Prospections diachroniques

Les campagnes 2015 et 2016 ont permis d'enrichir le corpus des champs prospectés avec 51 nouvelles références. Il est ainsi passé de 258 à 308.

Nous avons identifié 22 nouveaux indices de sites qui ont livré des éléments archéologiques préhistoriques plus ou moins abondants ou significatifs :

- 4 sites à Chamboulive pour 9 champs prospectés,
- 2 sites à Espartignac pour 2 champs prospectés,
- 6 sites à Saint-Jal pour 15 champs prospectés,

- 6 sites à Saint-Salvador pour 11 champs prospectés,
- 4 sites à Seilhac pour 13 champs prospectés,
- 0 site à Vigeois pour 1 champ prospecté .

Neuf fiches d'entités archéologiques ont été établies : Chamboulive (Puy Larode), Espartignac (Bois la Bole et La Pradella-est), Saint-Jal (Les Pougues (sud), Les cabanes du Mons et La crête du Levant), Saint-Salvador (La Rivière) et Seilhac (La Besse et La Gorse).

Druelle Patrick

Cette année 2016, des prospections diachroniques ont été réalisées sur les communes de Latronche et de Soursac.

De nombreux éclats de roches sédimentaires siliceuses d'aspects assez divers ont été trouvés, isolés et sans contexte, sur tout le territoire. Ils doivent pouvoir se rapporter à la période néolithique.

Sur la commune de Soursac, des tertres pierreux, probablement de l'âge du bronze, ont été recensés près de Lafage. En ce qui concerne l'époque gallo-romaine, de nouveaux habitats et constructions ainsi qu'un abondant mobilier ont été découverts : un important ensemble proche de Cisterne et un autre très proche à Merly, deux près du Mons, un proche de Fontenille, un autre près de la Diavette et enfin un près du bourg de Soursac. La période médiévale a, quant à elle, livré quelques sites, notamment vers le Mons et la vallée

de la Luzège, mais aussi des fonds de cabanes vers Aussinanges. Pour la période moderne, on notera sur la Luzège, les biefs, plutôt bien conservés, des bacs et moulins du Chambon et d'England. Également sur la Luzège, subsistent les vestiges d'un pont qui relia Soursac à Lappleau ainsi que les restes d'une « cabane de berger » près du barrage de l'aigle et des carrières, aux environs de Cisternes. Enfin on signalera de nouvelles charbonnières de l'époque contemporaine.

Sur la commune de Latronche, deux habitats antiques importants, avec hypocauste, ont été relevés près du Braud. Non loin d'eux, un coffre funéraire a été découvert. Ont également été retrouvés les vestiges du moulin de L'Ayre sur le ruisseau de Lachaud.

Jourde Rémi





LATRONCHE et SOURSAC

Protohistoire, antiquité,  
haut Moyen Âge, Moyen Âge

## MONCEAUX-SUR-DORDOGNE, ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, Le Puy-du-Tour et son environnement

époque moderne,  
époque contemporaine

Nouvelle exploitation du LiDAR (axe 1) et sondage archéologique (axe 2), opération d'archéologie programmée

L'opération menée à Monceaux-sur-Dordogne et Argentat-sur-Dordogne (19) en 2016 et 2017 fait suite à un projet de mise en valeur du site archéologique du Puy-du-Tour, piloté par la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne. Préalablement à la phase de réalisation du projet, la collectivité a souhaité recueillir toute information permettant de renforcer la connaissance archéologique de ce site.

Dans cette optique, nous avons proposé de traiter au LiDAR la colline du Puy-du-Tour et son environnement, l'objectif étant de renseigner du mieux possible l'intégration de ce site dans une dynamique d'occupation à l'échelle des territoires communaux actuels. Une reprise de la documentation a été initiée dès 2013 en compilant les données existantes, notamment des fouilles anciennes menées sur le site du Puy-du-Tour. De même, les différents prospecteurs et chercheurs ont été rencontrés de manière à compiler un maximum de données, parfois inédites.

Pour aller plus loin et comme le territoire s'y prête, une acquisition LiDAR (Light Detection And

Ranging) couplée à des photographies aériennes a été effectuée en 2014 sur une emprise de 10 km<sup>2</sup>, avec pour centroïde le site gaulois du Puy-du-Tour. Les premières recherches ont vite montré le potentiel archéologique et patrimonial du secteur étudié ; elles ont été présentées dans un premier rapport. De même, le Modèle Numérique de Terrain de précision et les premières vérifications de terrain ont permis de répondre à certaines interrogations, et notamment celle concernant la présence ou non d'un rempart de type *murus gallicus* sur le Puy-du-Tour.

En 2016, nous avons proposé un programme de recherches portant sur deux axes. Le premier visait à poursuivre l'exploitation du LiDAR et les prospections de terrain. Le second traitait d'un sondage sur une enceinte repérée en 2014 et prenant place face au Puy-du-Tour, sur le site du Pradel. Plus importants que les moyens mis en œuvre lors de la première opération, ceux engagés dans l'axe 1 de la campagne menée en 2016 et 2017 ont permis de finaliser l'exploitation du LiDAR sur la colline du Puy-du-Tour. De nouveaux traitements informatiques ont été appliqués au MNT de façon à détecter toute anomalie renseignant sur de nouveaux micro-reliefs. En 2017, une nouvelle

acquisition LiDAR a été gracieusement réalisée par le prestataire sur une zone de 4 km<sup>2</sup> supplémentaires de façon à couvrir un site qui se trouvait en bordure du premier MNT de 2014.

En plus de la colline du Puy-du-Tour, plusieurs fenêtres d'étude ont été sélectionnées parce qu'elles recelaient des vestiges présentant un intérêt certain mis en évidence par le LiDAR. En effet, leur étude a permis de davantage renseigner des entités archéologiques connues, mais également de découvrir des entités inédites.

De fait, à partir du LiDAR, des centaines d'anomalies ont été dessinées, compilées et classées selon des typologies d'anomalies créées en 2014 puis complétées et affinées en 2016-2017 : terrasses anthropiques, cheminements, enclos, ruptures de pentes significatives, carrières, fossés, talus, murs, etc.

Parmi les résultats significatifs du premier axe de recherche, le LiDAR semble confirmer qu'il n'existe pas de rempart gaulois de type *murus gallicus* enserrant un oppidum de près de 30 hectares, hypothèse alors émise et citée dans la documentation. En revanche, on peut penser que des systèmes défensifs ou ostentatoires ponctuels ont existé et qu'il conviendrait de renseigner par des fouilles. Déjà perçues en 2014 sur le Puy-du-Tour ou au Pradel, d'autres minières ont été détectées à Vergnolles ou à La Salle.

Les prospections témoignent de la présence de filons de quartz propices à la présence de minerais dont certains ont été détectés à proximité. Un ensemble d'enclos a été mis en évidence sur la zone septentrionale du Charlat. Après vérifications sur le terrain, ceux-ci se matérialisent par des fossés, talus et parfois même des murs repérés sur la partie sommitale de cette zone. Néanmoins, et en l'état actuel des connaissances, leur interprétation reste énigmatique (parcellaire, enclos à bétail, enclos funéraire, etc.).

La superposition des données cartographiques récentes et anciennes, et notamment du cadastre de 1832, permet d'étudier par analyse régressive et par confrontation avec les données LiDAR, la chronologie relative des anomalies. Un travail préparatoire débuté en 2014 et mené exhaustivement en 2017 sur les cheminements révèle les voies les plus anciennes. Les premiers constats sont intéressants puisqu'ils illustrent un réseau viaire souvent repris par tronçon, parcourant les crêtes, menant à la partie sommitale du Puy-du-Tour et desservant chacune des vallées situées au pied de la colline. L'étude de la typologie, du remaniement et de l'évolution des cheminements à cette échelle géographique de plusieurs kilomètres carrés permet de cerner davantage les grandes phases d'aménagements de certains secteurs de ce territoire. Par exemple, les chemins d'exploitations pour la viticulture présentent des aires spécifiques permettant de stationner animaux ou matériel. Les chemins plus courts dans les bois et qui ne mènent à rien aujourd'hui devaient desservir des pacages ou parcelles cultivées. Les chemins en Z distribuent les parcelles dans les pentes escarpées et servent à l'exploitation viticole ou forestière.

Déjà repérée en 2014, l'enceinte du Pradel a fait l'objet de recherches complémentaires menées au sein

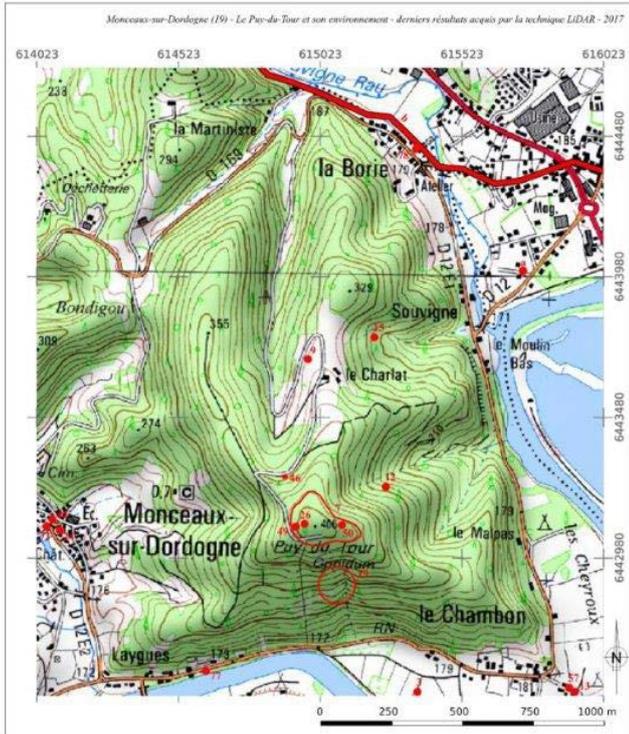
de l'axe 2. Les traitements réalisés en 2016 révèlent un important talus et un possible mur sur un éperon au Chambon. Aucune datation ne permet d'identifier correctement cette structure, mais il ne semble pas correspondre à un aménagement agraire.

Une autre découverte remarquable est celle du possible *castrum* de Monceaux sur le LiDAR et décrit dans les sources dans un cartulaire datant du X<sup>e</sup> siècle. Perchée à 155 m au-dessus de la Dordogne, la configuration du site est comparable à celle d'autres *castrum* limousins. Implantée sur un éperon rocheux naturellement escarpé, la partie sommitale a fait l'objet de profonds aménagements matérialisés par des plates-formes successives. De nombreux épierements témoignent de constructions. Des cavités sont creusées dans le rocher et auraient pu servir de caves. À la fin de la période médiévale et à la période moderne, il semblerait qu'un « glissement » topographique progressif de l'occupation se produise pour mener aujourd'hui à l'actuel bourg de Monceaux-sur-Dordogne.

Comme présenté en 2014, c'est le patrimoine bâti vernaculaire (murs, murets, terrasses, cabanes en pierre sèche), associé à la culture de la vigne, qui marque fortement le paysage. Comparables à des exploitations contemporaines de ce type connues à Banyuls, les impressionnants aménagements viticoles sont révélés par le LiDAR. Ceux-ci sont implantés en très grande majorité sur les versants bien exposés, c'est-à-dire, au sud, sud-ouest et sud-est. En outre, ils sont représentatifs d'une identité agricole et d'un patrimoine propre à ce secteur corrézien qui est menacé de disparaître. Une mise en valeur des cabanes, des cheminements et des murets en pierre sèche pourrait être envisagée. Cependant, et bien que cette culture du vin soit renseignée à travers la documentation, on ne connaît pas la chronologie de ces exploitations. Les sources anciennes pourraient nous éclairer sur ce sujet. Le cartulaire de l'abbaye de Tulle, daté du Xe siècle, évoque des vignes à Murel, vraisemblablement remarquables à l'époque puisqu'elles sont citées. Celles-ci sont situées à seulement 6 km au nord-ouest de notre fenêtre d'étude.

En plus des vestiges archéologiques, et après avoir redessiné la plupart des chablis visibles sur le LiDAR, il apparaît que les secteurs denses en chablis se situent sur les versants les plus exposés aux vents dominants, c'est-à-dire, au nord et nord-est, là où les anomalies d'origine anthropique sont les moins nombreuses. Ceci démontre logiquement que les occupations s'établissent sur les pentes naturellement protégées de ces vents. Le LiDAR et les prospections de vérifications sur le terrain ont également permis de compléter les données sur le réseau hydrographique actuel. Des nombreux captages et aménagements servant de réserves d'eau ont été découverts près des sources et le long des ruisselets.

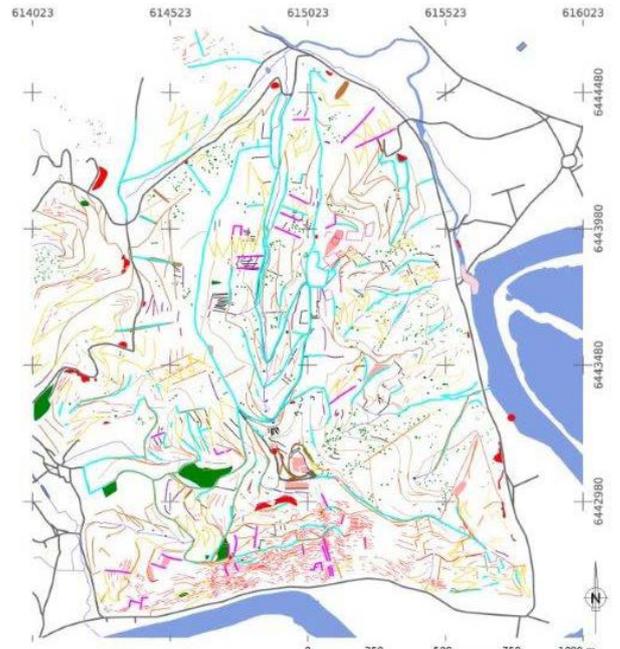
Les recherches montrent que les aménagements des berges, par exemple sur la Souvigne ou sur l'îlot du Malpas dans la Dordogne, sont remarquables. La localisation du passage à gué sur la Dordogne semblerait être précisé par le LiDAR et grâce aux prospections de terrain. Il serait intéressant de réaliser



Entités archéologiques répertoriées dans la Carte Archéologique Nationale (SRA Nouvelle-Aquitaine)

71 : cimetière médiéval	19 : souterrain médiéval	49 : habitat protohistorique
40 : crois, calvaire contemporain	46 : souterrain médiéval (?)	26 : chapelle médiévale
24 : église médiévale	12 : souterrain médiéval	50 : habitat protohistorique
77 : le Port, communication moderne	9 : souterrain médiéval	7 : oppidum, sépulture second âge du fer
3 : dépôt monétaire antique	13 : souterrain médiéval	Argentat :
57 : habitat moderne	15 : souterrain médiéval	a : occupation antique, b : voie antique (Drive-Argentat)
78 : moulin bas Moyen Âge		

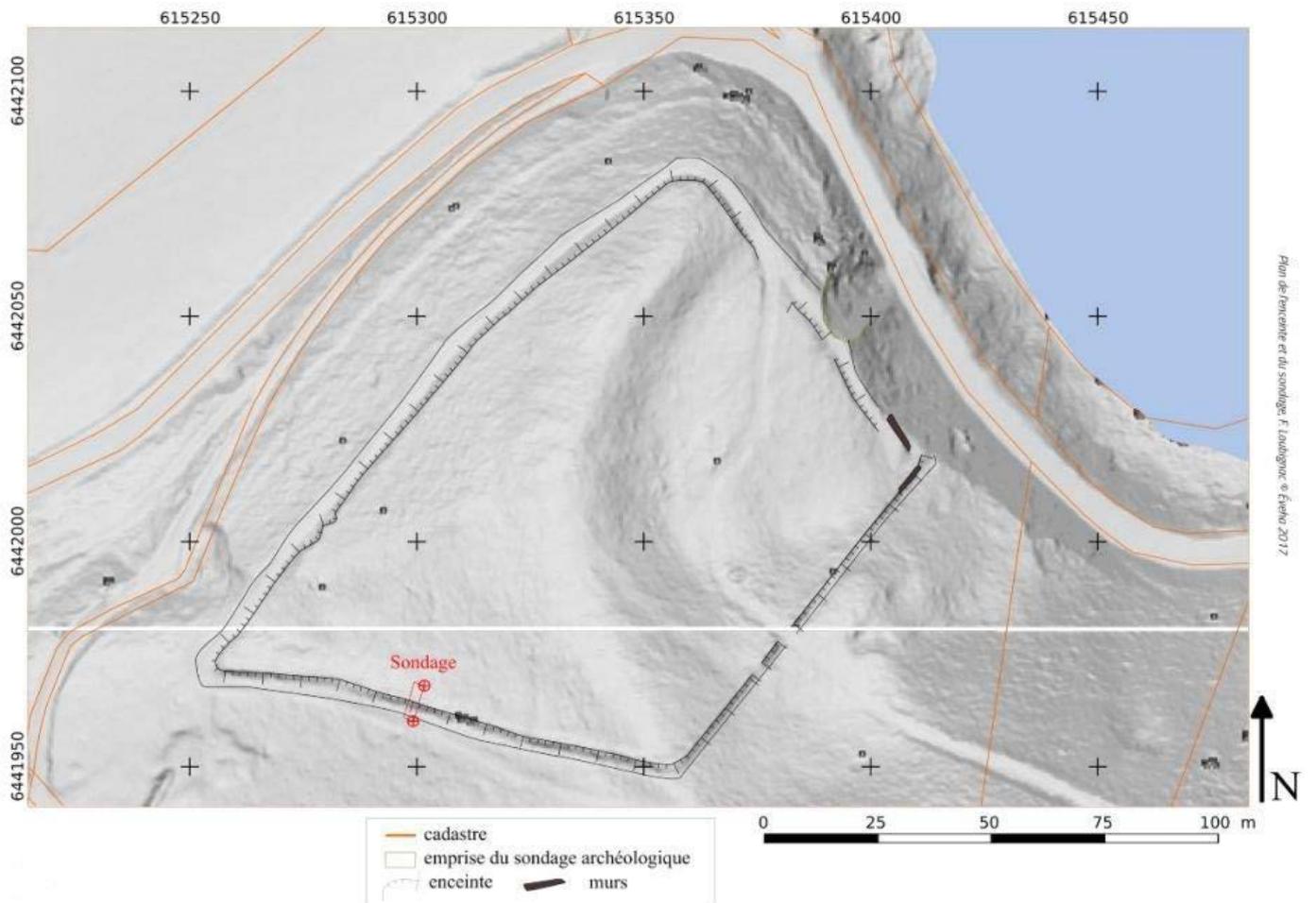
Fond de carte : scan25 IGN, DAO : F. Loubignac 2017



Légende

● Végétation basse, chablis, conifères	■ Vestiges de viticulture
■ Réseau hydrographique et aménagements liés	■ Bâtimens, cabanes
— Limites parcelaires marquées	■ Murets de terrasses
— Limite parcelaire de 1832	■ Accès vigne
— Limite parcelaire actuelle	— Ruptures de pentes significatives
— Limite parcelaire indéterminée	— Murs / murets
— Cheminement	— Terrres
— Routes et chemins	— Extraction de matériaux (carières)
— Route gaulo-romaine	— Blocs de pierre remarquables
— Chemins en "Z" ou en lacets	— Terrasses anthropiques
— Autres chemins	— Minères (?)
— Sentiers	— Ruines
— Sentiers en "Z" ou en lacets	— Indéterminé
— Sentiers de crête	
— Autres sentiers	

Réalisation : F. Loubignac, 2018



Plan de l'enceinte et du sondage, F. Loubignac © Esrha 2017

prochainement un relevé bathymétrique et SONAR sur la Dordogne qui semble avoir joué un rôle important sur ce territoire, et ce jusqu'à une période récente. Ces nouvelles acquisitions complèteraient ainsi les données LiDAR et rendraient alors visible tout un territoire jusqu'alors resté invisible.

L'axe 2 conduit en 2016 a consisté à la réalisation d'un petit sondage dans l'une des anomalies repérées en 2014. Il s'agit d'une enceinte au Pradel qui domine la confluence entre la Dordogne et la Maronne. L'objectif premier était de renseigner par la fouille archéologique le fossé et le talus constituant cette enceinte.

L'étude stratigraphique a permis de documenter la mise en œuvre de la structure sur une petite portion. Le second objectif était celui de livrer une datation par radiocarbone ou bien par l'étude du mobilier recueilli.

Cependant, aucun charbon de bois et aucun mobilier n'a été découvert sur l'emprise du sondage (seulement 20 m<sup>2</sup>). La fonction précise de cette enceinte reste à ce jour énigmatique (parcellaire, fortification ?) et ce sondage n'a pas permis d'aller au-delà de l'observation de la stratigraphie.

Bien que le sondage n'ait pas apporté les informations escomptées, on remarque que la majorité des promontoires jalonnant la Dordogne semblent être occupés, voire fortifiés. Un travail systématique de

recherche et d'identification de ces sites de hauteur pourrait être mené le long de la rivière.

L'opération archéologique menée en 2016 et 2017 a donc permis de compléter la carte archéologique de ce territoire grâce au travail réalisé sur les données LiDAR (traitement MNT, dessin des anomalies) confrontées aux prospections de terrain, enquêtes orales, sources et cartographies anciennes. L'étude exhaustive des micro-reliefs sur la colline du Puy-du-Tour témoigne de l'importante masse de données qu'il convient de traiter, cartographier, classer par types et interpréter. Cependant, et comme nous l'avons évoqué lors des premières recherches, les éléments datant manquent cruellement. De même, cette opération montre l'importance d'aborder le site du Puy-du-Tour en prenant en considération le contexte et le paysage dans lequel il évolue. En outre, de grands aménagements révélés par le LiDAR trahissent une volonté de transformer un milieu pour adapter une culture, celle de la vigne, aux contraintes naturelles (topographiques ici) dans le but d'exploiter et de tirer profit d'un terroir. Enfin, ce travail ouvre des perspectives de recherches extrêmement intéressantes à mener sur cette fenêtre d'étude qui pourrait être ainsi complétée par l'acquisition de nouvelles données dans les cours d'eau.

Loubignac Fabien

## NEUVIC, ROCHE-LE-PEYROUX, SERANDON Prospection diachronique

La campagne de prospection 2016, s'est déroulée sur les territoires de trois communes ; ce qui a permis la rédaction de vingt-trois nouvelles fiches d'entités archéologiques, dont vingt-deux inédites, allant de la Préhistoire au Moyen Âge.

Voici celles qui méritent une attention particulière par commune :

Neuvic : A Bouzabias, récoltés dans un champ de maïs, une centaine de silex (éclat, nucléus, outils) datant du Mésolithique (après expertise de Monsieur Pierre-Yves Demars).

Aux Communaux de Sernaud, dans un champ de maïs, présence d'une quinzaine de silex.

Aux Communaux de Chauvet, la détection de trois nouveaux tertres encore inconnus, jointe aux

autres répertoriés durant les prospections antérieures, constitue une nécropole de dix tertres ; pratiquement tous alignés sur une crête d'environ mille mètres de long, entre les villages de Brameix et de Loches

A Bouzabias, notable concentration de tessons d'amphores.

Roche-le-Peyroux : A Rotabourg, localisation d'un souterrain médiéval et de nombreux éléments de réemplois insérés sur plusieurs bâtiments du hameau. Ces réemplois proviennent vraisemblablement d'un repaire dont l'emplacement reste encore indéterminé.

Sérandon : Forêt du Fleix, repérage d'un imposant tertre et de deux tronçons de voie romaine.

Douniès François

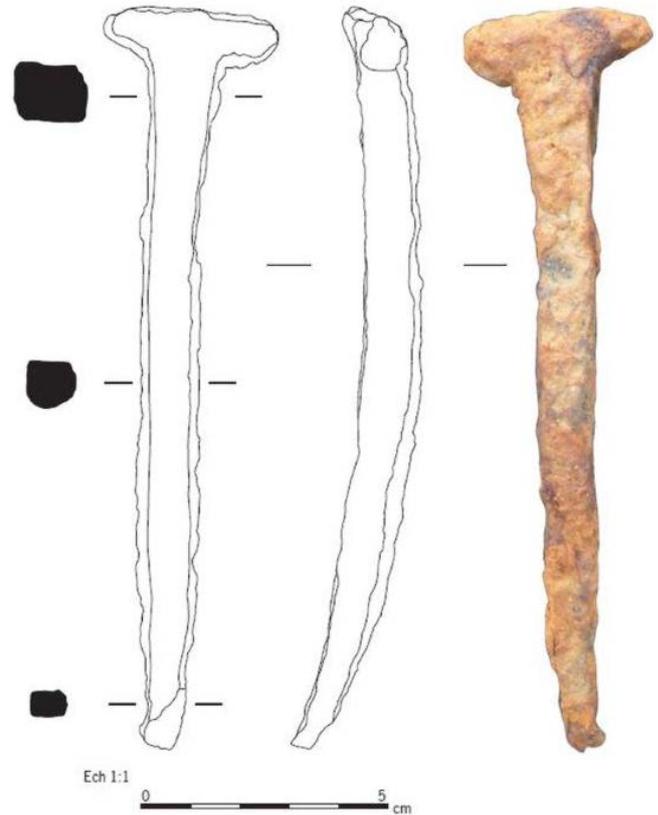
# UZERCHE, ESPARTIGNAC, SAINT-JAL, SEILHAC

## Adduction en eau potable Uzerche-Tulle, première tranche

La restructuration du réseau d'adduction d'eau potable entre Uzerche et Tulle, important projet d'aménagement porté par le syndicat des eaux Puy des Fourches - Vézère, est menée en deux phases. Le projet total intervient sur une trentaine de kilomètres et concerne sept communes corréziennes (Tulle, Naves, Seilhac, Lagraulière, Saint-Jal, Espartignac et Uzerche). En préalable aux travaux de cet aménagement, un diagnostic archéologique a eu lieu en septembre 2016 sur les tronçons concernés par la première phase, d'Uzerche à Seilhac, qui représente à peu près la moitié de ce tracé linéaire. L'emprise particulière de ce projet a nécessité une adaptation des méthodes de diagnostic utilisées habituellement. En effet, la tranchée qui accueillera la canalisation n'impacte les sols que sur une largeur réduite, fixée à environ 3 m. Seule une petite partie de l'emprise du projet a été prescrite par le SRA Limousin, en raison de l'implantation de la majeure partie de la future canalisation à l'emplacement de l'ancienne voie de ligne de chemin de fer Paris-Orléans-Corrèze (POC) : ces terrains ayant déjà été remués en profondeur, il n'est plus question d'y découvrir des vestiges archéologiques en place. Ainsi, en accord avec le SRA, l'emprise de cette opération de diagnostic est ramenée à une superficie totale couvrant seulement 2,9 ha, répartie en quatre zones distinctes numérotées de 1 à 4 aux adresses suivantes : Les Carderies à Uzerche, Gumond à Espartignac, Pradel à Saint-Jal et Le Puy des Ferrières à Seilhac.

La phase 1 de ce diagnostic archéologique, réalisée en 2016, n'a pas permis de mettre au jour des occupations anciennes. Néanmoins, le tracé linéaire a livré quelques indices intéressants pour le renseignement de la carte archéologique, notamment en infirmant des suppositions d'existence de site. Il a permis également de vérifier la localisation du site préhistorique de plein air du Puy des Ferrières, déjà établie par M. Patrick Druelle, prospecteur, qui a, à ce jour, recueilli plus de 7000 pièces lithiques à cet endroit. Dans le cadre de cette opération, les objets lithiques du Néolithique récoltés sur le site et conservés par le propriétaire et exploitant du terrain, M. Pierre Leyris, ont pu être observés et photographiés, ce qui donnera lieu à une publication.

D'autre part, une clavette en fer, d'époque contemporaine, a été découverte aux Carderies. Deux fragments de tegulae ont été prélevés à Gumond, indiquant la proximité probable d'un site antique. Et,



enfin, 3 tessons de céramiques antiques se trouvaient piégés, à Pradel, dans des remblais rapportés sur la zone à l'époque médiévale afin d'assainir et rendre propre aux cultures ce terrain qui était marécageux. La présence de ces témoins antiques n'est pas étonnante, compte tenu de l'existence connue de sites à proximité (comme la villa de Terre-du-Palais, Seilhac)

Signalons enfin que, si les résultats archéologiques de cette opération de diagnostic semblent ténus, les tranchées de sondage ont également permis de collecter des données importantes sur la géomorphologie et la pédologie locales, pouvant être utiles par la suite à d'éventuelles investigations archéologiques

Jamois Marie-Hélène